

### **Nos valeurs, nos engagements pour la profession**

Le Sniil porte la parole de la profession dans toutes les instances nationales (ministère de la Santé, Assurance Maladie) et institutions publiques. Il assure également une défense collective et individuelle des infirmières et infirmiers libéraux, syndiqués ou non, en étant présent dans toutes les Commissions Paritaires Départementales, Régionales et Nationales.

Tout en s'adaptant aux évolutions du système de santé, le Sniil a depuis sa création en 1973 défendu une certaine vision et éthique de la profession. Cet engagement est un engagement exigeant pour défendre notre exercice et pour promouvoir nos compétences.

#### **Un esprit avant-gardiste**

Le Sniil a toujours été pionnier dans les réflexions sur les évolutions de la profession et du système de santé. L'exemple le plus emblématique est l'exercice pluriprofessionnel et coordonné. En effet, le Sniil a été le premier syndicat d'IDEL à porter cette évolution. Encore aujourd'hui, le Sniil est le seul syndicat à signer les accords nationaux sur l'exercice coordonné.

#### **Une vision humaniste**

Le Sniil défend la profession certes, mais dans la perspective d'améliorer la prise en charge des patients. Nous sommes des chefs d'entreprise, mais nous restons des infirmiers avec une approche du soin humaniste.

#### **Une approche pédagogique plutôt que démagogique**

Le Sniil privilégie une approche pédagogique pour expliquer ses engagements et ses actions. Faire comprendre certains choix dont les retombées ne sont pas toujours immédiates est un exercice difficile et exigeant.

Nous refusons de céder à la démagogie ambiante qui peut flatter un temps nos consœurs et nos confrères, mais qui au final ne fait pas progresser notre profession et ne permet pas de valoriser nos compétences.

Pour atteindre cet objectif, le Sniil place au cœur de ses missions l'information et la formation de ses adhérents et de ses cadres.

#### **Une organisation participative**

Pour nourrir ses réflexions et les laisser ouvertes aux évolutions du système de santé, le Sniil prône une démarche participative. Le Sniil est organisé en sections départementales. Elus par les adhérents, les cadres sont les forces vives de notre syndicat.

Des temps d'échanges et de débats sont proposés sous diverses formes et à des intervalles réguliers. Chaque adhérent, chaque cadre, chaque IDEL, peut exprimer son point de vue et apporter ses réflexions. Dans un esprit d'ouverture, le Sniil est à l'écoute de tous les IDEL.